## LA RÉPUBLIQUE En Marche!

## Accélérer la transition numérique et bénéficier du gisement colossal de l'économie de la connaissance

Dans cette transition numérique qui s'accélère, les inégalités sociales et générationnelles sont encore trop fortes entre ceux qui s'adaptent, et ceux qui restent à l'écart.

En France, on considère encore que plus de cinq millions<sup>1</sup> de personnes ont des difficultés d'accès à internet et aux services en ligne, tels que Pôle Emploi ou leurs comptes en banque... Ceci est intolérable à l'heure de l'économie de la connaissance.

La connaissance est le pétrole de toute les époques, c'est la seule ressource infinie dont nous disposons. Le pétrole n'est pas infini, l'or n'est pas infini, le gaz n'est pas infini. La connaissance elle l'est. Grace au progrès réalisé dans les nouvelles technologies, grace à internet, grace aux objets connectés, nous avons accès à cette ressource colossale qui nous permettra d'accéder à un gisement de croissance immense. Notre président a donc raison de faire du numérique un des points clés de son programme.

Je m'engage à encourager la lutte contre la fracture numérique et permettre de réduire la disparité d'accès aux technologies informatiques et notamment Internet sur tout le territoire et plus particulièrement dans notre région.

Les activités de nos entreprises intègre des concepts comme l'Internet des objets, le big data, la robotique, les réseaux sociaux, l'intelligence artificielle, il faut insister sur les opportunités qu'elle génère. L'agriculture par exemple figure parmi les secteurs les plus innovants en matière de nouvelles technologies avec le développement des drones des robots et autres objets connectés.

Je m'engage à aider les TPE et les PME à s'approprier les nouveaux usages numériques et à intégrer ces technologies pour améliorer leur compétitivité. Nous allons encourager le développement des nouvelles technologies dans nos fermes pour permettre une agriculture plus durable, plus propre pour notre santé et pour la protection de notre environnement.

Je m'engage promouvoir un accès privilégié à la formation professionnelle dédiée au numérique, à soutenir le développement de l'e-administration, un vecteur de lutte contre la complexité administrative. Emmanuel Macron s'y est engagé : « D'ici 2022, 100 % des démarches administratives pourront être effectuées depuis Internet – sauf première délivrance des documents d'identité officiels ».

Nous devons également créer de nouvelles sécurités pour éviter certains débordements de cette nouvelle économie qui transforment notre société. Notre législation devra s'adapter aux

nouvelles formes de travail généré par l'économie collaborative. Par exemple, il faut mieux encadrer :

- Le travail à distance désormais facilité par les outils de vidéo conférence et autre,
- Le travail indépendant comme celui des « chauffeurs Uber » en créant de nouvelles sécurités

La France ne pourra tenir son rang de puissance mondiale qu'en favorisant ces innovations technologiques. Nous devons les accompagner tout en nous protégeant des dangers qu'elles peuvent générer comme la cybercriminalité.